

Programme anti-inflation

M. Macdonald (Rosedale): Ceci n'est pas exact.

M. Broadbent: J'aurais dû dire «à des fins d'exportation», toute corporation qui affecte des bénéfices tirés des mises de fonds à des fins d'exportation.

M. Macdonald (Rosedale): Non monsieur!

M. Broadbent: Eh bien, le ministre pourra réfuter mon affirmation lorsque son tour viendra de parler. C'est ce qu'un autre ministre a dit.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le temps de parole du député est expiré.

M. Broadbent: Je me demande si je pourrais avoir quelques minutes de plus.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Seulement du consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Broadbent: Merci, madame l'Orateur. Je vais essayer de ne pas abuser de l'obligeance de mes collègues. En bref, nous croyons que le mécanisme de réglementation des prix choisi par le gouvernement ne réussira en aucune façon à contenir la hausse des prix. Ainsi, le gouvernement propose un programme qui va réussir à restreindre les augmentations reçues par les salariés moyens. Il ne réussira pas à contrôler les revenus professionnels ni la hausse des prix. Il s'agit donc d'un programme injuste et irréalisable qui ne cherche absolument pas à réduire le coût des logements, de l'alimentation et de l'énergie dans la pratique. L'analyse et le détail, selon nous, sont fautifs. Comme il ne viendra pas à bout de l'inflation, le Nouveau parti démocratique ne peut en aucun cas l'appuyer.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Madame l'Orateur, comme le Règlement ne m'accorde que vingt minutes, de devrai parler encore plus vite que d'habitude.

Une voix: Vous au moins vous avez de l'humour!

M. Stanfield: Ce qu'on appelle le programme de lutte contre l'inflation du gouvernement soulève nettement de nombreuses difficultés de la façon dont on l'a présenté jusqu'ici à la Chambre et au pays. Il laisse nettement à désirer en ce qui concerne le contrôle des prix. Le programme tel qu'il a été exposé jusqu'à présent a été fort peu convaincant pour le public en général, et personne ne croit vraiment que les prix seront effectivement contrôlés. Il existe par ailleurs une énorme confusion au sujet de plusieurs aspects du programme. Ceci n'est pas étonnant, je suppose, puisque le gouvernement s'y est lancé une semaine après que le premier ministre ait déclaré qu'il s'en méfiait comme de la peste.

● (1240)

Je veux être juste à l'égard du ministre des Finances (M. Macdonald); je reconnais que pour ce qui est de la confusion qui règne, il occupe ses nouvelles fonctions depuis si

[M. Broadbent.]

peu de temps qu'il n'a pas pu consulter, comme il l'aurait voulu, les gouvernements des provinces et les représentants des divers secteurs de l'économie, et cela, avant que le premier ministre (M. Trudeau) annonce la mise en vigueur du programme. Je veux faire état du doigté politique que je discerne chez lui désormais et je veux adopter envers lui ce matin une attitude analogue.

Il est évident que le gouvernement était mal préparé. Je le répète, il n'y a pas eu de consultations suffisantes avec les représentants de l'industrie ou du travail à ce sujet. Nous assistons à une énorme confusion en ce qui concerne les provinces. Même maintenant, plusieurs semaines après l'annonce du programme le ministre ne sait pas, par exemple, si la province de Québec suivra, dans son propre secteur public où elle est autonome, les mêmes directives que le gouvernement fédéral. Il est parfaitement clair que si les enseignants et les fonctionnaires du Québec par exemple se voient appliquer des directives différentes que celles qui touchent le reste du pays, il risque d'y avoir des grincements de dents d'un bout à l'autre du pays. De toute évidence cette question aurait dû être éclaircie avant que la Chambre ne soit priée d'envisager d'autres décisions concernant ce programme.

Le triumvirat qui doit diriger la Commission anti-inflation se compose de M. Pepin, de M^{me} Plumptre mais la personne d'Ottawa n'a pas encore été choisie. J'entends dire que même en dépit de la grève des postes, les questions restent sans réponse à cause de la confusion qui règne. Devant l'appareil administratif complexe qu'on a mis sur pied la Commission et ses directeurs, j'en viens à me dire que même Rube Goldberg n'aurait pu concevoir une structure ou un système aussi compliqué et confus. Le gouvernement me fait penser à un voleur qui s'empare d'une boîte contenant toutes les pièces d'une machine très complexe, qu'il est incapable d'assembler pour la faire fonctionner.

Pour ce qui est de la surveillance du revenu des professions libérales je dois dire au ministre, et il le reconnaît sans doute, que le public n'est guère convaincu de l'efficacité du mécanisme de contrôle dont il a parlé jusqu'ici. Pour le personnel salarié, les travailleurs syndiqués et non syndiqués, les disparités et les injustices sont énormes. Dans tout programme de réglementation du revenu il y a forcément certaines injustices, mais dans le cas présent elles seront énormes compte tenu du taux d'inflation, de la situation différente où se trouvent les divers groupes par suite du taux élevé d'inflation que nous connaissons depuis un an et demi.

Lorsqu'on instaure un programme pour limiter l'inflation ou l'augmentation des revenus, on applique nécessairement une justice très approximative. Elle est forcément très approximative lorsque le gouvernement, après avoir laissé la situation se détériorer pendant un bon bout de temps, essaie de remettre un peu d'ordre. Hier soir, à Halifax où j'habite, le premier ministre a déclaré que les gens reconnaissaient que l'économie était devenue incontrôlable et il semblait le dire d'un air satisfait. Toutefois, nous devons veiller à faire preuve d'autant de justice que possible. Nous devons reconnaître que, sans réglementation, la justice a été très approximative pour beaucoup de gens en cette période d'inflation galopante.